

DÉPARTEMENT
FRANCAISE
TARN ET GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC

RÉPUBLIQUE

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ LE ONZE DECEMBRE (11/12/2025)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 05 décembre 2025, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS : 25

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUNGAND, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, Mme Sophie LOPEZ, M. Philippe GARCIA, **Adjoints**, Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert POMAREDE, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Michel ALBERGUCCI, Mme Reine-Claude ORTALO, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT), M. DESSART Philémon, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Nabila CACOUCH, **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT REPRESENTES : 8

M. Guy LOURMEDE (Représenté par Madame Stéphanie GAYET), **Adjoints**

M. Gabin LOPEZ (Représenté par Madame Sophie LOPEZ), Mme Laure POUTEAU (Représentée par Madame Claudine MATALA), M. Frédéric GENRIES (Représenté par Monsieur Romain LOPEZ), Mme Jessie COTINET (Représentée par Madame Danielle SCHATTEL), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (Représentée par Monsieur Jérôme POUNGAND), M. Soufiane ACHCHTOUI (Représenté par Monsieur Luc PORTES), M. Robert DUPARC (Représenté par Madame Marie CAVALIE) **Conseillers Municipaux**.

Madame Any DELCHER est nommée secrétaire de séance.

PERSONNEL

02 – 11 décembre 2025

2. Délibération portant mise à jour de l'organigramme

Rapporteur : Monsieur Luc PORTES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène, à la sécurité et à la médecine professionnelle dans la fonction publique territoriale,

Vu l'organisation actuelle des services de la collectivité,

Vu les nécessités de réorganisation interne et d'adaptation des missions,

Vu l'avis du Comité Social Territorial, favorable à l'unanimité, en date du 16 septembre 2025,

Considérant la nécessité d'actualiser l'organigramme des services pour mieux répondre aux besoins de la collectivité et améliorer le fonctionnement global de l'administration,

Considérant que cette mise à jour reflète l'évolution des missions, des effectifs et des responsabilités au sein des services,

Monsieur le Maire propose de mettre à jour l'organigramme des services de la collectivité tel qu'annexé à la présente délibération à compter du 1^{er} janvier 2026.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

**A 27 voix pour et 6 contres (Mmes CACOUCH, CAVALIE, HEMMAMI, MM. DUPARC,
LORENZO, VELA),**

ACCEPTE la proposition ci-dessus ;

CHARGE Monsieur le Maire de procéder à toutes les démarches nécessaires à cette décision.

Pour copie conforme
Moissac, le 12 décembre 2025

Le Maire,

Roman LOPEZ

Le secrétaire de séance,

Any DELOHER

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :